



MAISON DE L'ENFANCE DES BREULEUX. CHEMIN DE LA PEPINIERE 1. 2345 LES BREULEUX. 032 552 11 50

Projet pédagogique

Les Aventuriers

« 2 - 4 ans »

Travail réalisé par : Berberat Claudine, Educatrice de l'Enfance

Monbaron Armelle, Nurse

Turler Joanie, Directrice

Les Breuleux, le 25 mai 2020



Table des matières

1	Introduction	1
2	Plage horaire accueil-départ.....	1
3	Les accueils – Les départs	2
3.1	L'accueil	2
3.2	Le départ.....	2
4	Les rituels et les regroupements.....	2
5	Les activités créatrices-corporelles.....	3
6	Les activités extérieures	4
6.1	Le jardin	4
6.2	Les promenades	4
6.3	Les sorties extraordinaires	4
7	Les repas	5
7.1	Le petit déjeuner	5
7.2	Le repas de midi.....	5
7.3	Le goûter.....	5
8	Le moment de repos	6
9	La vie quotidienne de l'enfant.....	6
10	L'autonomie	7
11	L'aménagement – le mobilier – les coins de jeux.....	7
12	L'objet transitionnel – la lolette.....	8
13	Jeux et jouets personnels	8
14	L'hygiène – les soins – l'administration de médicaments	8
15	Les mesures d'hygiène et la prévention des maladies transmissibles	9
16	L'accueil de l'enfant malade.....	10
17	Les règles de sécurité.....	10
18	Les règles – les limites – les sanctions	11
19	Les anniversaires.....	11
20	La référence – Le suivi de l'enfant	12
21	Les observations.....	13
22	Le retard de développement	13
23	Les mauvais traitements	13
24	Les réseaux	13
25	La place des parents dans l'institution	14
26	Les adaptations – les intégrations	14
27	Le passage de groupe	15



1 Introduction

Ce projet pédagogique sert de support et de soutien à l'équipe éducative. Les différents chapitres ci-dessous traitent des aspects organisationnels, fonctionnels et éducatifs. Il permet d'assurer une cohérence de travail et a pour objectif de garantir un accueil de qualité.

Afin d'alléger la lecture du texte, un langage épïcène est utilisé.

2 Plage horaire accueil-départ

Les Aventuriers ont défini des heures d'arrivée et de départ, comme suit :

Accueil des enfants le matin (petit déjeuner inclus) :	de 6h30 à 8h00
Accueil des enfants le matin (sans petit déjeuner) :	de 8h45 à 9h00
Accueil des enfants pour le repas + après-midi :	à 11h30
Accueil des enfants l'après-midi :	de 13h00 à 13h30
Départ des enfants (matinée sans repas) :	de 11h30 à 11h45
Départ des enfants (matinée avec repas) :	de 13h00 à 13h30
Départ des enfants l'après-midi (sans goûter) :	à 15h30
Départ des enfants l'après-midi (goûter inclus) :	dès 16h00

Le personnel éducatif accorde des exceptions en cas de rendez-vous médical annoncé.

Ces horaires ont pour but de :

- Permettre aux éducateurs de planifier correctement leur journée
- Accueillir l'enfant et sa famille avec disponibilité
- Proposer au groupe des activités variées
- Permettre à l'enfant de se plonger pleinement dans les activités proposées
- Donner à l'enfant des repères temporels
- Renforcer la cohésion de groupe
- Anticiper le nombre d'enfants présents durant les repas



3 Les accueils – Les départs

Chaque famille est accueillie par le personnel éducatif, un apprenti ou un étudiant selon les objectifs d'apprentissage. Les informations concernant l'enfant sont retranscrites sur les fiches journalières et/ou les supports prévus à cet effet (Waller, agenda).

3.1 L'accueil

Lors de l'arrivée de l'enfant, l'éducateur veille à l'accueillir personnellement. Il favorise une atmosphère chaleureuse et bienveillante propice à l'écoute et au dialogue. Il encourage l'enfant à dire lui-même au revoir à son parent afin de favoriser l'acceptation de la séparation puis l'intègre progressivement au groupe tout en étant attentif à ses besoins. Il est primordial pour le personnel éducatif de recueillir un maximum d'informations sur l'enfant afin de répondre à ses besoins pour que sa journée se passe dans les meilleures conditions. Suite à ce moment d'échange, l'éducateur veille à noter précisément toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et assure ainsi une bonne transmission des informations au sein de l'équipe éducative.

3.2 Le départ

Le moment du départ de l'enfant est verbalisé par l'éducateur afin de le préparer à quitter ses activités, ses jeux et ses copains.

L'éducateur laisse un temps de retrouvailles entre l'enfant et son parent avant d'intervenir. Il est important que l'enfant assiste au retour d'informations concernant ses activités, ses repas, son sommeil/temps de repos, ses soins de base et son comportement. Le départ est un moment propice pour établir les échanges entre les parents et le personnel éducatif afin d'établir un lien de confiance entre tous. Le personnel éducatif se rend également disponible en tout temps pour d'éventuels entretiens avec les familles.

4 Les rituels et les regroupements

Les rituels offrent un cadre sécurisant en créant des repères dans le temps. Ils structurent et donnent un rythme aux journées. Ils permettent une meilleure gestion des moments de transition et indiquent à l'enfant un changement.

Des regroupements sont organisés durant lesquels différentes activités sont proposées telles que la lecture d'histoires, des chants, de petits jeux de groupes, de la relaxation, de la danse, des activités en lien avec le mouvement. Ils visent à favoriser les échanges (apprendre à communiquer, à s'exprimer oralement), les apprentissages (chansons, comptines), la vie en groupe, la confiance et la socialisation (attendre son tour, partager, écouter les autres).



5 Les activités créatrices-corporelles

Dans le groupe des Aventuriers, nous proposons différentes activités créatrices ou corporelles visant à stimuler l'éveil, la concentration, l'attention et le développement global de l'enfant. Celles-ci sont variées afin de solliciter tous les sens.

Elles permettent de :

- Stimuler l'imagination et la créativité
- Développer l'estime de soi
- Acquérir de nouveaux apprentissages
- Développer l'autonomie
- S'intégrer au groupe
- Respecter des règles sociales
- Apprendre à suivre et intégrer de petites consignes
- Solliciter les ressources intellectuelles

Les activités créatrices favorisent la découverte de nouvelles matières et de nouveaux outils favorisant la motricité fine, la coordination et les aspects sensoriels. Créer, réaliser, se laisser guider par son imagination, permet à l'enfant de connaître un sentiment d'accomplissement. A travers le temps et l'évolution de ses travaux, il apprécie sa propre évolution.

Durant toute l'année, les enfants confectionnent des bricolages pour égayer les locaux et célébrer les fêtes traditionnelles (Noël, la fête des Mamans, la fête des Papas, Pâques, etc.). Une salle annexe au groupe des Aventuriers est aménagée et totalement adaptée pour pratiquer les activités créatrices dans de bonnes conditions.

Les activités corporelles permettent aux enfants de s'exprimer avec leur corps, d'en prendre conscience, de l'appréhender et de répondre à un besoin de mouvements nécessaire à leur bien-être. De petites activités leur sont aussi proposées sous forme de jeux, de parcours d'obstacles, de danse et de relaxation. Celles-ci se déroulent dans la salle de sieste disponible en dehors des heures de repos. Nous disposons également d'une piscine à boules et de tout de sorte de matériel pour favoriser et développer le mouvement selon le label « Youp'là bouge ».

L'éducatrice veille à la sécurité de chacun en assurant un espace adapté et une présence constante.



6 Les activités extérieures

La nature offre une source d'apprentissages et d'innombrables expériences. Elle permet des jeux d'imagination, des aventures palpitantes, des découvertes extraordinaires et une liberté de mouvements par lesquels l'enfant stimule son développement global. Un lieu où l'on apprend les changements de saison, le respect de la nature, la mesure des risques, la confiance en soi ainsi que l'évasion par l'imagination.

Pour que les enfants puissent profiter pleinement de toutes ces activités extérieures, quelle que soit la saison, il est indispensable qu'ils soient habillés de manière adéquate.

Nous recommandons aux parents d'apporter des vêtements de rechange en suffisance afin de pouvoir changer les enfants à leur retour si besoin.

6.1 Le jardin

Le groupe des Aventuriers dispose d'un accès direct au grand jardin clôturé et aménagé d'une structure de jeux (adapté selon les normes en vigueur), d'un bac à sable, d'une cabane en bois, d'un trampoline (saison estivale), de divers véhicules et d'un cabanon regorgeant de divers jeux.

6.2 Les promenades

Des balades en forêt à l'abord du village et des visites à la ferme sont organisées tout au long de l'année. Le personnel éducatif se rend également aux différentes places de jeux du village.

Un encadrement adéquat et réfléchi par le personnel éducatif permet d'assurer la sécurité et le confort de chacun.

6.3 Les sorties extraordinaires

Il arrive que durant l'année le groupe des Aventuriers parte en excursion hors du village des Breuleux. Pour cela nous prenons les transports publics pour nous rendre vers la destination souhaitée. Lorsque de telles sorties sont organisées, nous en informons systématiquement les familles au préalable.



7 Les repas

Nous mangeons non seulement pour couvrir nos besoins alimentaires, mais manger n'est pas qu'une nécessité pour la croissance des enfants, c'est aussi :

Une source de plaisir et de bien-être.

Une activité sensorielle, sociale, émotionnelle qui représente une occasion privilégiée d'apprentissage.

Dans le groupe des Aventuriers, le personnel éducatif apporte une grande importance à ce que les repas se déroulent dans un climat chaleureux favorisant la découverte et le partage. Les menus sont composés d'aliments variés et de saison. Tous les repas servis à la Maison de l'Enfance sont préparés sur place par notre équipe de professionnels de cuisine. Les repas sont confectionnés en respectant dans la mesure du possible les interdictions et les allergies alimentaires.

Les Aventuriers prennent leur repas dans leurs locaux, installés sur du mobilier à hauteur d'enfant. Durant la journée trois repas sont proposés :

7.1 Le petit déjeuner

Le petit déjeuner est composé de fruits, de jus de fruits, d'eau ou de thé. L'équipe éducative propose aux enfants divers aliments comme du pain, de la tresse, des biscottes ou des galettes de riz. Du beurre, du fromage à tartiner, de la confiture, du miel, de la mélasse et parfois de la pâte à tartiner y sont également proposés.

De temps à autre, les céréales sont aussi présentes sur la table du petit déjeuner. Du lait chocolaté est parfois proposé aux enfants mais pas systématiquement car les enfants de ce groupe boivent souvent leur lait à la maison avant d'arriver à la Maison de l'Enfance.

7.2 Le repas de midi

Chaque repas est composé de divers aliments, servis dans de petits plats disposés sur la table.

Le premier service est préparé par les éducateurs. L'assiette est composée de tous les aliments en quantité raisonnable ce qui encourage l'enfant à terminer son assiette.

Pour le deuxième service, l'enfant doit avoir goûté à tout avant de pouvoir se resservir de manière autonome. A ce moment-là, il peut se servir de ce qu'il souhaite sous la surveillance bienveillante du personnel éducatif.

Le troisième service est composé de tous les aliments et servi par l'éducateur.

Le plaisir du repas reste au centre des objectifs du personnel éducatif. Les enfants sont encouragés à utiliser leur couteau et leur fourchette. L'eau ou le thé, selon leur souhait, leur sont servis dans un gobelet.

Nous avons souhaité développer un cadre qui favorise l'autonomie, la découverte de goûts variés, qui sensibilise l'enfant à des quantités raisonnables et qui donne un côté ludique aux repas en permettant à chacun de se servir lui-même. Les repas sont composés de manière à respecter l'apport alimentaire nécessaire au bon équilibre des enfants.

7.3 Le goûter

Une assiette de fruits est proposée en première partie du goûter et est suivie d'une collation composée de divers aliments, tant sucrés que salés.



8 Le moment de repos¹

Comme les journées de l'enfant sont bien remplies, il a besoin d'un moment de repos en milieu de journée. En effet, le sommeil et le repos font partie des besoins de l'enfant comme l'alimentation et l'hygiène. Ils contribuent à la maturation de son cerveau, ainsi qu'à son développement et à son apprentissage. C'est durant le sommeil que les apprentissages s'inscrivent dans sa mémoire.

Le besoin de sommeil des enfants varie selon leur âge. Dans le groupe des Aventuriers, une sieste ou un moment de repos est proposé à tous les enfants. Une salle est aménagée avec de petits lits disposés par terre. Chaque enfant possède un sac de sieste avec sa literie.

Le temps de repos des enfants qui ne dorment pas n'excède généralement pas 30-45 minutes. En effet, un enfant qui ne s'endort pas durant la première demi-heure n'a probablement pas besoin de dormir. Pour les enfants qui font la sieste, le personnel éducatif les laisse dormir le plus longtemps possible, toutefois un enfant sera réveillé à 15h15 au plus tard afin qu'il puisse participer au goûter.

Afin de favoriser le sommeil ou un temps de repos, la salle est obscurcie, une musique douce berce la pièce, une éducatrice et un stagiaire/apprenti restent dans la salle jusqu'à ce que la présence de l'adulte ne soit plus indispensable. Un baby-phone est alors branché pour la « surveillance » à distance.

Les demandes des parents qui souhaitent que leur enfant soit réveillé au bout d'un certain temps de sieste est pris en considération mais le personnel éducatif les rend attentifs qu'il est recommandé qu'un enfant dorme au moins un cycle de sommeil, soit 70 minutes pour les enfants dès 2 ans. Si le parent souhaite que son enfant soit réveillé avant, il sera préférable de le réveiller au bout de 15 à 20 minutes de sieste afin de ne pas devoir le réveiller durant la phase des rêves. Contrairement à ce que l'on croit, une sieste faite durant la journée ne diminue pas le temps de sommeil nocturne si elle a lieu après le repas de midi et qu'elle n'excède pas un cycle de sommeil.

9 La vie quotidienne de l'enfant²

La journée de l'enfant au sein du groupe des Aventuriers est rythmée par différents moments et diverses activités organisées en fonction de la météo. La durée des activités peut varier légèrement en fonction de la dynamique de groupe. Toutefois, les moments spécifiques aux repas et au repos/sieste sont respectés.

¹ Nicole Malenfant, *Le petit enfant au quotidien*, p. 149-155, Edition de boeck, 2010

² C.F déroulement d'une journée type, projet institutionnel



10 L'autonomie³

Afin de développer sa personnalité et son estime de soi, l'enfant doit apprendre à connaître ses limites et c'est pour cela qu'il doit avoir la possibilité de faire les choses par lui-même.

Dans cette idée, le personnel éducatif du groupe des Aventuriers privilégie l'autonomie tout au long de la journée. Pour les enfants qui portent encore des couches, elle favorise et encourage la propreté en leur proposant le pot ou les toilettes à chaque change.

A l'heure de la sieste ou du moment de repos, l'enfant est encouragé à se déshabiller seul et à ranger ses vêtements dans une pochette en tissu, accrochée au mur et à sa hauteur. Ces pochettes sont également utilisées pour ranger ses doudous, lolettes et jouets personnels afin qu'ils y aient accès tout au long de la journée.

Le vestiaire du groupe des Aventuriers a été créé de manière à ce que l'enfant ait accès à ses chaussures, à sa veste ainsi qu'à l'ensemble de ses affaires. L'éducateur favorise également l'autonomie lors de l'habillement et encourage l'enfant à ranger ses affaires dans son casier.

11 L'aménagement – le mobilier – les coins de jeux⁴

Dans le groupe des Aventuriers, l'autonomie est également favorisée grâce à du mobilier adapté aux enfants. Les repas se déroulent sur des tables et des chaises à leur taille afin que ceux-ci puissent s'asseoir et se lever sans l'aide de l'adulte.

L'équipement sanitaire est également accessible aux enfants. De cette manière, ils peuvent accéder aux toilettes et se laver les mains de manière autonome. Les brosses à dents ne sont toutefois pas à leur portée pour des questions d'hygiène et de place.

La salle de vie du groupe est aménagée en divers coins de jeux facilitant les déplacements de l'enfant et favorisant sa compréhension de l'espace.

La salle offre un coin de jeux symbolique avec une petite cuisine, une table, des chaises et un lit pour bébé.

Le jeu symbolique est une source de plaisir pour l'enfant, une façon d'apprendre à interagir avec les autres et de développer son imagination. Un coin de jeux de construction regroupe également les Légos Duplos, les Kaplas et les petites voitures.

Les enfants ont besoin d'observer, de toucher et d'emboîter des objets pour développer leurs capacités cognitives. Pour cela, les jouets sont rangés dans des caisses en plastique transparent afin que leur contenu soit visible, qu'ils puissent ainsi y avoir accès en permanence et laisser parler leur imagination.

Le rôle de l'éducateur consiste à créer un milieu qui favorise l'exploration et l'apprentissage de l'enfant grâce à du matériel intéressant comme des bacs de manipulation, des jouets variés et en bon état afin de susciter sa curiosité. Un tournus des jouets est effectué régulièrement.

Les puzzles et les jeux de société sont rangés dans une armoire : pour y accéder les enfants doivent s'adresser aux adultes.

³ Caroline Bouchard, *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans*, p. 127-129, Presses de l'Université du Québec, 2009

⁴ Caroline Bouchard, *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans*, p.161-163 et p.177, Presses de l'Université du Québec, 2009



12 L'objet transitionnel – la lolette

Au sein de la Maison de l'Enfance, l'objet transitionnel, communément appelé doudou, a toute sa place et son importance. C'est le premier objet matériel choisi par le nourrisson dans son environnement immédiat, qui lui permet la transition entre la relation primitive au sein maternel et la constitution d'objets dans le monde extérieur (D.W. Winnicott). Son rôle est de sécuriser l'enfant lorsqu'il se sépare de ses parents et de son milieu familial, la lolette rend cette exercice plus facile.

L'éducateur se doit de respecter et de reconnaître les besoins de sécurité affective de l'enfant. Il l'encourage, par l'écoute et le réconfort, à s'en séparer progressivement tout en le soutenant et l'aidant à surmonter certaines émotions. Il n'est pas proposé comme solution à toute situation et n'est en aucun cas un substitut au réconfort apporté par le personnel éducatif. Il en va de même pour la lolette, qui souvent, est associée au doudou.

Dans la salle de vie des Aventuriers, une pochette à « doudou » individuelle est prévue afin d'y ranger son objet transitionnel et/ou sa lolette de manière autonome. Ceux-ci sont accessibles à tout moment de la journée si besoin.

13 Jeux et jouets personnels

Le groupe des Aventuriers autorise les enfants à apporter des jeux et jouets personnels. Ces derniers peuvent les rassurer et leur permettre une meilleure transition entre la maison et la structure d'accueil. Quand on est petit, avoir à quitter un être cher peut s'avérer difficile, l'objet de la maison peut avoir un rôle rassurant pour ceux qui ne possèdent pas d'objet transitionnel (doudou).

Les enfants ont beaucoup de plaisir à présenter leurs jouets personnels à leurs camarades et c'est un moyen pour les éducateurs de sensibiliser ceux-ci au partage et au respect du matériel appartenant à autrui.

Cependant, la Maison de l'Enfance décline toutes responsabilités en cas de casse ou de perte de ceux-ci. Si l'enfant ne trouve pas son objet lors de son départ, le personnel éducatif ne débutera aucune fouille à ce moment-là. L'objet sera rangé dans le casier personnel de l'enfant les jours suivants, dès qu'il sera retrouvé.

14 L'hygiène – les soins – l'administration de médicaments

Un enfant malade peut être accueilli dans notre structure pour autant que sa pathologie ne figure pas sur la liste des maladies nécessitant une éviction.

L'éducateur redouble de vigilance concernant l'hygiène lors des soins prodigués afin d'éviter la transmission de la maladie. Il va se référer aux règles d'hygiène de base citées ci-dessous.

L'équipe éducative prendra connaissance des médicaments à administrer, de leur conservation, du dosage prescrit par le parent ou le médecin traitant, de l'heure de la prise figurant sur la fiche de traitement médical remplie et signée par le parent. Elle veille néanmoins à effectuer un contrôle sur la date de péremption et sur le dosage à administrer. En cas de doute, aucun médicament n'est donné. Le pharmacien attitré ou le pédiatre de référence avec lequel la Maison de l'Enfance collabore peut nous renseigner sur l'exactitude de ce qui a été prescrit et ainsi lever le doute sur les interrogations. Si le traitement n'est pas adapté et modifié par ce dernier, le parent en est informé.

Si l'éducateur juge nécessaire d'administrer un médicament non prescrit par le parent, il prend contact avec celui-ci pour lui exposer la situation et lui en demander l'autorisation.



15 Les mesures d'hygiène et la prévention des maladies transmissibles

L'hygiène est l'ensemble des mesures destinées à prévenir les infections. C'est l'un des éléments essentiels au maintien de la santé des enfants. Elle regroupe un ensemble de règles élémentaires qui doivent être appliquées par le personnel éducatif :

Hygiène individuelle : lavage et désinfection des mains (avant et après les soins prodigués aux enfants, à l'arrivée et au départ du lieu de travail), port de gants lors de situations particulières (diarrhée, vomissements), protection des blessures.

Hygiène des locaux : entretien quotidien et aération des locaux destinés aux enfants, désinfection pluri quotidienne de certaines zones (tables de changes, coin repas, toilettes et lavabos utilisés par les enfants).

Hygiène des jeux : désinfection régulière et accentuée lors de maladie contagieuse ou salissure.

Hygiène du matériel : changement régulier des brosses à dents et nettoyage hebdomadaire des gobelets à dents individuels et des draps de lit individuel, changement régulier des alèses personnelles sur lesquelles sont changés les enfants, changement pluri quotidien du linge utilisé par les enfants pour se sécher les mains.

Hygiène lors des soins : lavage et désinfection des mains par le personnel (avant et après les différents soins), alèse individuelle disposée sur la table à langer lors des changes, port de gants lors de diarrhées ou lors de prise en charge d'un enfant blessé avec hémorragie. L'enfant est sensibilisé à une bonne hygiène lors du mouchage ; du brossage des dents ; du lavage des mains après être passé aux toilettes, au retour des activités extérieures et celui qui précède les repas. Ces petits gestes du quotidien sont expliqués et accompagnés par le personnel éducatif qui le rend attentif au but recherché.



16 L'accueil de l'enfant malade

L'accueil de l'enfant malade est suivi par un protocole mis en place au sein de l'institution. Un enfant malade est accueilli s'il ne présente pas de risque pour les autres enfants et pour autant que son état de santé lui permette de participer à toutes les activités proposées. Si un médicament doit être administré, les parents remplissent une fiche de « traitement médical » fourni par l'institution. Lors d'une telle prise en charge, l'éducateur met en place toutes les mesures d'hygiène nécessaires.

Les parents quant à eux, s'engagent à donner toutes les informations utiles concernant l'état de santé de leur enfant afin que l'éducateur puisse juger de sa prise en charge tout en se référant au document d'éviction élaboré en collaboration avec le pédiatre de référence.

Il n'est en aucun cas bénéfique à l'enfant malade d'être accueilli si le personnel éducatif n'a pas la possibilité de lui prodiguer les soins, le repos et l'attention nécessaires.

En cas d'apparition de symptômes durant le placement, l'éducateur prend contact avec les parents pour les informer de la situation. Il est convenu de traiter les symptômes en attendant leur venue et s'assurer du bien-être de l'enfant.

En cas de symptômes tels que :

- Température élevée
- Diarrhée
- Vomissements
- Apathie
- Mauvais état général

Les parents doivent impérativement venir rechercher leur enfant rapidement. Ceux-ci doivent donc être joignables à tout moment de la journée. En effet cette décision permet au reste du groupe de ne pas être touché par une éventuelle maladie ou virus.

17 Les règles de sécurité

Le personnel éducatif intervient auprès de l'enfant tout en veillant, à chaque instant, à assurer sa sécurité physique et affective.

L'éducateur se réfère au fascicule de procédures⁵ mis en place par la Direction afin d'agir de manière professionnelle et appropriée.

⁵ C.F : projet institutionnel, Annexe E



18 Les règles – les limites – les sanctions

Afin de bénéficier d'un climat sain et agréable, l'équipe éducative du groupe Aventuriers veille à ce que toute règle soit :

- Claire
- Concrète
- Constante et conséquente

Il est essentiel pour l'enfant de comprendre les règles à respecter au sein du groupe : elles doivent être réalistes et formulées selon sa capacité de compréhension. De même, il est important de souligner le comportement attendu et autorisé plutôt que de mentionner l'ensemble des interdits.

Par ailleurs, la constance est primordiale : tous les membres de l'équipe éducative doivent instaurer un cadre de règles identiques. Ainsi, l'enfant a des repères clairs face aux comportements autorisés ou interdits. Le non-respect des règles de vie au sein de la structure entraîne des conséquences afin de rappeler à l'enfant l'importance de ces dernières.

Etant donné l'âge des Aventuriers qui ont entre 2 et 4 ans, l'équipe éducative n'applique pas les mêmes sanctions que celles mises en place pour des enfants plus âgés. Les sanctions éducatives centrées sur des actes et non des personnes servent à aider l'enfant à développer son sens des responsabilités (même si ce sens est davantage présent chez les enfants plus âgés, d'où l'apparition de sanctions réparatrices dans un deuxième temps). En aucun cas, les sanctions ne doivent avoir d'impact sur l'estime de soi des enfants et porter atteinte à leur dignité. En fonction de la transgression (morsure, coups donnés ou non-respect du matériel, etc.), elles sont proportionnées et ont un but éducatif. En effet, l'introduction d'une sanction consiste à rappeler l'importance de vivre en communauté de façon respectueuse.

19 Les anniversaires

Les anniversaires sont répertoriés sur un panneau affiché dans la salle de vie afin que chaque anniversaire soit célébré au moment du regroupement par une chanson.

Les parents peuvent apporter une collation que les enfants partagent lors d'un repas.

L'équipe éducative se charge alors de décorer le coin repas, de faire des photos (avec l'appareil photo personnel des familles ou celui de l'institution) individuelles et de groupe (selon autorisation des parents). Quelques photos sont imprimées à la crèche et sont collées sur un support en papier que l'enfant peut ramener chez lui le jour même. Ces moments partagés sont l'occasion pour l'enfant d'être reconnu en tant qu'individu et vise à renforcer son estime de soi.



20 La Référence – Le suivi de l'enfant

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant dans le groupe des Aventuriers, un éducateur prend en charge l'accueil de l'enfant et de ses parents, les adaptations ainsi que le suivi continu sur son développement dans tous les domaines.

La Référence a pour but de :

- Entretenir des échanges de qualité avec les familles afin d'assurer une relation de confiance
- Collaborer afin de recueillir les informations importantes ayant une influence sur la vie de l'enfant et indispensables à son bon encadrement
- Favoriser un épanouissement social et moteur de l'enfant dans son individualité
- Être disponible pour l'enfant par l'écoute et l'attention
- Optimiser un lien parent – enfant – institution
- Soutenir, accompagner et valoriser les acquisitions de l'enfant afin d'enrichir son développement
- Partager nos observations avec les parents tant sur le comportement de l'enfant en collectivité que sur son développement moteur, psychique et affectif afin d'assurer le suivi de son développement

Le choix de l'éducateur référent est fait selon les jours de présence de celui-ci et de l'enfant. L'éducateur accompagne l'enfant durant son vécu à la crèche, il est son repère et est garant du lien entre la crèche, l'enfant et sa famille. Toutefois, la référence n'exclut pas le travail en équipe.

C'est l'éducateur référent qui effectue les bilans et les entretiens avec les parents et la Direction si besoin. La personne de référence se charge de maintenir le dossier de l'enfant à jour (vaccins, maladies, numéro de téléphone, adresse, etc.). Ce dossier recueille toutes les habitudes, rythmes et spécificités de l'enfant afin d'avoir un suivi et un accueil adaptés et personnalisés. Ce dossier a été élaboré par l'équipe éducative et est complété selon les besoins et les changements divers de l'enfant accueilli.

Un dossier d'observation individuel pour chaque enfant a également été établi par le personnel éducatif afin d'y inscrire les acquisitions, les ressources et les évolutions de l'enfant au quotidien. Ces observations se basent sur l'autonomie, la socialisation, le cognitif, l'affectif, le langage, la motricité fine et globale de l'enfant. C'est un outil nécessaire aux éducateurs afin d'effectuer un suivi personnalisé de qualité pour chaque enfant et ainsi poser des objectifs.

Il permet également de prévenir certains retards de développement et de constituer une attention particulière sur l'évolution de l'enfant. Selon les retards de développement ou difficultés observés, l'équipe éducative met en place des entretiens individuels et au besoin un travail en réseau afin d'aider l'enfant à s'épanouir. Le recueil des observations de l'enfant le suit durant tout son séjour au sein de l'institution.



21 Les observations

Des observations relatives à l'enfant sont régulièrement effectuées grâce à un canevas regroupant plusieurs items. Ces observations permettent au personnel éducatif de déceler les acquisitions ou certaines difficultés de l'enfant et d'adapter les activités en fonction de ses besoins. Ces observations permettent également d'élaborer un suivi personnalisé de l'enfant, de préparer les entretiens avec les parents et d'assurer la communication entre l'équipe éducative lors des passages de groupe de chaque enfant.

22 Le retard de développement⁶

Une déficience intellectuelle n'est habituellement pas diagnostiquée à la petite enfance. On parle plutôt de retard global de développement qui se traduit par un retard de développement cognitif et souvent par une difficulté d'apprentissage et de communication. Il est important de valoriser l'enfant dans ses apprentissages et de ne pas le comparer aux enfants de son âge, ni aux enfants plus jeunes. Afin de stimuler au mieux l'enfant en difficulté, le personnel éducatif met en place des observations, des objectifs et des activités à réaliser avec lui. Un soutien et une collaboration externe (cf. les réseaux) peuvent également être mis en place.

De plus, des entretiens avec les parents ont lieu régulièrement afin d'échanger et de viser à un but commun.

23 Les mauvais traitements :

Toute suspicion de maltraitance est dénoncée au service compétent qui prendra en charge le dossier.

24 Les réseaux :

Afin de garantir, une continuité éducative il est important de travailler en réseau avec les différents spécialistes de l'Enfance.

Il permet de :

- Mettre en place une continuité
- Avoir un encadrement adapté visant un but commun
- Faire progresser l'enfant
- Échanger des observations quel que soit le cadre

⁶ Caroline Bouchard, *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans*, p. 180-182, Presses de l'Université du Québec, 2009



25 La place des parents dans l'institution

Les parents occupent une place importante au sein de notre institution. Il est primordial qu'ils soient accueillis chaleureusement, dans de bonnes conditions et qu'ils soient reconnus dans leur rôle éducatif. Le plus fréquemment, les éducateurs les rencontrent à l'arrivée et au départ de leur enfant. La collaboration, l'interactivité et le lien de confiance que les parents tissent avec le personnel éducatif permettent à l'enfant de se sentir en sécurité et rassuré. De ce fait, la séparation d'avec ses parents et sa prise en charge sont plus douces et facilitées. L'enfant peut ainsi créer à son tour de véritables liens affectifs avec la personne qui prend soin de lui en l'absence de ses parents.

Lors de ces rencontres, l'éducateur fait preuve de disponibilité, d'écoute et de transparence afin d'élaborer en commun des stratégies d'intervention et d'assurer une cohérence entre les deux milieux de vie. Une co-éducation et un soutien dans la parentalité se mettent alors en place.

Les parents sont le premier point d'ancrage de l'enfant. C'est sur eux qu'il se repose, est rassuré et se construit. Leurs actions éducatives sont accueillies, entendues, discutées dans le respect et dans le non-jugement.

Dans cette relation triangulaire, dont le but premier est le bien-être de l'enfant, les discussions avec les parents permettent de comprendre comment les choses se passent à la maison et d'avoir une meilleure compréhension du comportement de l'enfant à la Maison de l'Enfance.

26 Les adaptations – les intégrations :

L'adaptation et l'intégration sont des étapes déterminantes pour l'accueil de l'enfant en institution. Ce sont des moments de rencontres, d'observations, de mise en confiance et d'échanges. Un temps indispensable à chacun (enfant, parents, éducateurs) pour apprendre à se connaître.

Pour l'enfant, c'est :

- Créer un lien entre ses milieux de vie
- Établir de nouveaux repères
- Investir un nouveau lieu
- Faire confiance à de nouvelles personnes
- Apprendre la séparation progressivement et en douceur

La période d'adaptation s'étend sur deux à trois semaines, avec un temps d'accueil qui s'allonge au fur et à mesure, toujours en présence de la même éducatrice, offrant ainsi un repère supplémentaire. Lors d'un premier contact, les locaux et le personnel éducatif sont présentés. Le fonctionnement ainsi que les objectifs principaux du groupe sont expliqués. Les parents ont la possibilité de poser des questions et d'exprimer leur ressenti face au futur placement. Ils transmettent à l'éducateur les habitudes et les rituels de leur enfant afin de compléter le « dossier de l'enfant » et obtenir ainsi toutes les informations nécessaires et utiles à un accueil de qualité.

Les futures adaptations sont fixées et organisées en collaboration avec les parents, selon leur besoin et celui de l'enfant, ceci jusqu'à la date d'entrée en vigueur du contrat.



27 Le passage de groupe :

Vers l'âge de 4 ans et en fonction de son développement socio-psychologique et de son intérêt, l'enfant change de groupe. Ce passage est organisé et discuté en équipe lors des colloques puis l'éducateur référent en informe les parents.

Des adaptations progressives et des immersions en douceur sont ensuite organisées au sein du nouveau groupe.

Lorsque l'enfant est prêt, un entretien de passage est alors organisé entre les parents et les éducateurs de référence (des 2 groupes concernés). Ce dernier a pour but d'exposer les différents changements de prise en charge et d'échanger sur le développement de l'enfant.

Une fois l'enfant intégré dans le groupe des Voyageurs, il sera stimulé dans la continuité de son développement en profitant d'une nouvelle infrastructure, de matériel pédagogique adapté ainsi que d'activités variées en rapport avec son âge.